



La Mgéfi publie une étude inédite sur le bien-être des agents territoriaux.

Le 18/11/2025

Après avoir dressé un état des lieux du bien-être mental des Français, plus particulièrement des agents publics au moyen d'un baromètre avec l'institut ViaVoice, et organisé un colloque dédié à cette thématique, la Mgéfi poursuit son engagement en faveur de la prévention de la santé mentale. Elle dévoile ainsi les résultats d'une étude menée avec *La Lettre du Cadre territorial* auprès des décideurs publics sur le bien-être mental des agents territoriaux.

Bien-être mental et santé au travail : une réalité préoccupante dans les collectivités territoriales

À travers leur rôle d'amortisseur social, les agents territoriaux peuvent subir quotidiennement une pression, entraînant parfois des traumatismes. Lucides sur cette charge mentale, ils sont **36 %** à avoir classé le bien-être mental parmi les quatre éléments essentiels qui contribuent à un bon état de santé général⁽¹⁾. Si **77 %** des managers interrogés lors de l'enquête menée en 2025 par la Mgéfi et *La Lettre du Cadre* auprès des décideurs publics estiment que le bien-être de leurs équipes est « bon », les chiffres montrent un contraste saisissant : **84 % déclarent que leurs agents souffrent de troubles liés au travail**, notamment **l'anxiété (54 %)**, **les troubles musculosquelettiques (51 %)** et **la dépression ou les troubles du sommeil (30 %)**. Autre signal d'alerte : **28 % des décideurs constatent une dégradation de la santé de leurs agents sur les douze derniers mois**, et plus d'un sur deux juge qu'elle stagne. Les attentes sont claires : les agents publics souhaitent un meilleur accompagnement, à commencer par une garantie de maintien de salaire et une participation renforcée à la complémentaire santé et prévoyance.

La Mgéfi : mutuelle ancrée dans la sphère de la Fonction publique territoriale.

Forte de sa connaissance fine des besoins des agents publics en matière de protection santé et prévoyance, la Mgéfi a développé un écosystème dédié pour répondre à leurs attentes. Depuis 2023, elle s'engage activement auprès des agents de la Fonction publique territoriale via son offre labellisée, VicTerria Santé, mais aussi en nouant des partenariats visant à accompagner les agents territoriaux et les collectivités locales face aux enjeux de la Protection sociale complémentaire (PSC). Parmi eux, on peut citer l'ANETT (travail d'accompagnement auprès des élus des territoires touristiques), AIO Santé (accompagnement via la distribution de l'offre VicTerria Santé), le *Journal des Départements*, l'Observatoire TERRITORIA et l'association Envie2résilience. Ces collaborations confirment le rôle de la mutuelle comme actrice de référence sur le champ de la Fonction publique territoriale, en plaçant le bien-être des agents au cœur de ses actions et comme levier d'action.

« *Les ambitions de la Mgéfi, qui a toute sa place dans la complémentaire santé des fonctionnaires des collectivités territoriales, se concrétisent toujours plus à travers ces ancrages. Ils reflètent la volonté de la mutuelle de soutenir et d'accompagner les agents territoriaux au plus près de leurs besoins en santé, prévoyance mais aussi en prévention* », Didier DEBORD, président de la Mgéfi.

Contact presse

Élise SAADA - Responsable du service communication : esaada@mgefi.fr | 01 56 41 07 56

La Mgéfi présente au Salon des Maires – Rendez-vous pavillon 6, stand n° J42.4

La Mgéfi est présente au Salon des Maires et des Collectivités Locales du 18 au 20 novembre, un événement incontournable pour le monde des collectivités territoriales. L'équipe de la mutuelle est prête à accueillir tous les visiteurs sur son stand, secteur santé, social enfance et vivre ensemble pour échanger sur les solutions innovantes qu'elle propose. L'occasion pour Christian PASQUETTI, directeur général de la Mgéfi d'intervenir, le 18 novembre, sur le thème « **Quels principes doivent guider les appels d'offres dans la mise en place d'une Protection sociale complémentaire (PSC) performante au sein des collectivités locales ?** » afin de présenter des leviers pour identifier les principes structurants qui permettent de concevoir des appels d'offres efficaces et proposera des recommandations opérationnelles à l'usage des collectivités locales.

(1) Selon une enquête menée en ligne par l'institut ViaVoice pour la Mgéfi réalisée, du 19 au 30 avril 2024, auprès d'un échantillon de 1434 personnes représentatives de la population française, dont 568 agents publics.

À propos de la Mgéfi

Présidée par Didier DEBORD, la Mgéfi est la seule mutuelle référencée par les ministères économiques et financiers pour la protection sociale de leurs agents. La Mgéfi propose à ses adhérents une offre complète santé, prévoyance et services. Depuis le 1er janvier 2023, la Mgéfi fait partie du groupe Matmut, acteur engagé depuis plus de 60 ans auprès de ses 4,5 millions de sociétaires. Acteur citoyen et responsable, le groupe Matmut agit en faveur d'une société plus solidaire, inclusive et active face aux changements climatiques.

Au sein de la SGAM Matmut, la Mgéfi s'impose comme étant le pôle Fonction publique et s'inscrit dans une stratégie de développement aux bénéfices des agents publics.

La Mgéfi en chiffres

316 132 personnes protégées

1200 militants

200 collaborateurs

Taux de satisfaction adhérents : 90%

Frais de gestion : 13,16 %

Taux de redistribution : 84,79%

Excellent



7 k avis



Contact presse

Élise SAADA - Responsable du service communication : esaada@mgefi.fr | 01 56 41 07 56